

BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Rapport annuel mars 2025

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de Gestion : BFT Investment Managers

Sous déléataire de gestion comptable en titre : Caceis Fund Administration

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	14
Informations spécifiques	15
Informations réglementaires	16
Certification du Commissaire aux comptes	22
Comptes annuels	27
Bilan Actif	28
Bilan Passif	29
Compte de résultat	30
Annexes aux comptes annuels	32
Informations générales	33
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	44
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	48
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	54
Inventaire des actifs et passifs	67
Annexe(s)	108
Caractéristiques de l'OPC	109
Information SFDR	136

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Compte rendu d'activité

Avril 2024

"Le scénario de désinflation immaculée est remis en cause en avril par la publication de chiffres décevants aux Etats-Unis. L'inflation PCE « cour » est plus forte qu'attendu en mars à 2.8% l'an tirée par l'accélération des prix des services. Le coût du travail progresse plus que prévu au 1er trimestre (+1.2% q/q) et les prix de l'immobilier marquent une accélération inattendue. La révision en baisse de la croissance du 1er trimestre ne suffit pas à rassurer les marchés obligataires alors que le Trésor prévoit une avalanche d'émissions au 3ème trimestre pour financer l'Etat américain. Le taux 10 ans s'envole et retrouve son niveau de novembre dernier à près de 4.7%. Le statu quo de la BCE, satisfaite de la désinflation, ne permet pas aux marchés obligataires européens de se désolidariser durablement car un mieux conjoncturel se dessine en Eurozone. La croissance du 1er trimestre (+0.3% q/q) est supérieure aux attentes, l'enquête PMI des services progresse plus que prévu et le moral des ménages poursuit son lent redressement. Le taux 10 ans clôture le mois en hausse de plus de 25 pdb à 2.58% en Allemagne et 3.05% en France. Aux Etats-Unis comme en Eurozone, les taux 2 ans se tendent, reflétant le recul des espoirs de détente monétaire. Les anticipations de baisse de taux pour 2024 diminuent encore pour atteindre à peine plus d'une baisse pour la Fed et moins de deux pour la BCE. Concernant la prime de crédit des obligations d'entreprises, sur le segment de haute qualité ou Investment Grade, les spreads varient peu avec une baisse de -3pdb sur le mois d'avril. En revanche pour le haut rendement ou High Yield (partie BB-B représenté par l'indice HE40), les spreads sont en baisse de -16pdb, nettement sous leur niveau de début d'année. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en légère baisse de -0,03% sur le mois et en hausse de +0.64% depuis le début de l'année. Le fonds a cédé ou allégé ses positions notamment sur iQera et Victoria et les titres Vallourec, Eutelsat, Avis et CBR Fashion ont été remboursés. Le fonds a acheté ou renforcé ses positions notamment sur Auchan, VF Corp, Faurecia, Playtech et Iliad. Le portefeuille est constitué de 97 obligations. Les principaux pays sont la France, Allemagne et Italie."

Mai 2024

"La perte de momentum de l'économie américaine se confirme. L'emploi apparait moins dynamique en avril et le taux de chômage remonte à 3.9%. Les ventes au détail, la production industrielle et les mises en chantier déçoivent. La croissance annualisée du 1er trimestre est à nouveau révisée en baisse à +1.3%. Les enquêtes PMI se dégradent plus que prévu, à l'instar de la confiance des constructeurs. La désinflation se poursuit en avril, tant au niveau des salaires que des prix à la consommation (à 2.7% l'an sur la mesure PCE totale et 2.8% l'an sur le sous-jacent). A l'inverse des Etats-Unis, l'activité de l'Eurozone continue de donner des signes de mieux. L'emploi augmente de +0.3% au 1er trimestre, la production industrielle et les ventes au détail progressent plus que prévu en mars, le taux de chômage s'effrite en avril et les enquêtes de confiance de mai se redressent dans l'industrie et les services. La désinflation semble marquer le pas : la hausse des salaires atteint 5% l'an au 1er trimestre, tirée par l'Allemagne ; et les prix à la consommation accélèrent en mai à 2.6% l'an au total et 2.9% hors alimentation et énergie. La divergence conjoncturelle entre les Etats-Unis et l'Eurozone se reflète sur la trajectoire implicite des taux directeurs qui table à présent sur deux baisses de taux de la BCE d'ici la fin de l'année. Les marchés obligataires s'en font l'écho. Le taux 2 ans américain perd 16 pdb alors que le swap euro se raffermi (+3 pdb). Le taux 10 ans évolue en parallèle, il clôture le mois en retrait à 4.5% aux Etats-Unis mais se tend sur des plus hauts depuis novembre à 2.66% en Allemagne et 3.14% en France. Concernant la prime de crédit des obligations d'entreprises, sur le segment de Investment Grade, les spreads restent inchangés à 77 pdb en mai. En revanche pour le haut rendement ou High Yield (partie BB-B représenté par l'indice HE40), les spreads se sont resserrés de -9 pdb. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0,94% sur le mois et en hausse de +1.59% depuis le début de l'année. Le fonds a participé à l'émission primaire de Aareal. Les titres Gamenet ont été remboursés par anticipation par l'émetteur. Il n'est par conséquent plus exposé à ce nom Le portefeuille est constitué de 99 obligations. Les principaux pays sont la France, Allemagne et Italie."

Juin 2024

"Les évolutions politiques dominent les marchés financiers en juin. Le scrutin parlementaire européen confirme la poussée de l'extrême droite aux dépens de Renew Europe et des Verts. Puis, la dissolution du parlement français et l'annonce d'élections législatives anticipées attisent les craintes de montée des extrêmes populistes dans l'Hexagone. Enfin, le premier débat pour les présidentielles américaines suscite des doutes quant à la

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

pérennité de la candidature de Joe Biden. Les réunions des banques centrales ne surprennent pas. La Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon optent pour un statu quo avec des commentaires jugés accommodants alors que la BCE baisse les taux directeurs (à 3.75% sur le dépôt) pour la première fois depuis 2019, tout en insistant sur la dépendance aux données de ses décisions futures. Le momentum d'activité paraît hésitant et la désinflation se précise. Aux Etats-Unis, la dynamique de créations d'emploi reste supérieure aux attentes mais le chômage remonte. Les revenus et les dépenses des ménages ralentissent, les commandes d'équipements déçoivent et l'immobilier recule plus fortement que prévu. Le PCE « cour », la mesure d'inflation préférée de la Fed, décélère comme attendu à 2.6% l'an en mai. Dans l'Eurozone, la demande intérieure apparaît atone. Les chiffres révisés du PIB au 1er trimestre révèlent une stagnation de la consommation et un repli de l'investissement. Les enquêtes de juin auprès des directeurs d'achats témoignent d'une dégradation de la confiance avec un recul marqué de la composante prix de vente dans les services. Les premières estimations pour juin montrent une poursuite de la désinflation en France, en Italie et en Espagne. Les développements monétaires et conjoncturels modifient peu la trajectoire implicite des taux directeurs qui table sur près de deux baisses de taux d'ici la fin de l'année pour la BCE comme pour la Fed. L'évolution des marchés obligataires est surtout dictée par l'incertitude politique qui pénalise les actifs risqués au profit des valeurs refuges. Le taux 10 ans se détend à 4.4% aux Etats-Unis et à 2.5% en Allemagne mais il augmente de respectivement 10 et 16 points de base en Italie et en France, deux pays pour lesquels l'Europe annonce une procédure de déficit excessif. Les spreads de crédit entreprises s'écartent notamment sur le segment high-yield européen, le HE40 s'écarte de +12bps à 228bps et sur le segment de bonne qualité reste relativement stable à 78bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0.36% sur le mois et en hausse de +1.96% depuis le début de l'année. Le fonds a vendu ou réduit ses positions sur Valeo, Chemours et Permanent TSB et a acheté ou renforcé ses lignes sur CPI Property, UBS et EP Infrastructure. Le portefeuille est constitué de 100 obligations. Les principaux pays sont la France, Allemagne et Italie."

Juillet 2024

"La nervosité gagne les marchés financiers en juillet. Les évolutions politiques sont bien accueillies, en particulier la victoire des travaillistes au Royaume-Uni ou le retrait de Joe Biden de la course à la présidence au profit de Kamala Harris. Même les tensions sur les actifs français se corrigent en grande partie alors que les élections législatives débouchent sur un parlement sans majorité. En revanche, les signes de tassement de l'activité inquiètent les investisseurs. Aux Etats-Unis, la croissance apparaît résiliente au 2ème trimestre mais l'emploi et les salaires ralentissent en juin et les enquêtes de confiance annoncent une perte de vitesse économique. L'inflation est plus modérée que prévu en juin et la désinflation tant attendue des services s'amorce, y compris la composante logement. Sans surprise, la Fed maintient le statu quo monétaire mais laisse entendre une probable baisse des taux en septembre. La trajectoire implicite du taux des fonds fédéraux table en fin de mois sur près de trois baisses de taux d'ici la fin de l'année contre moins de deux fin juin. Le changement est moindre pour la BCE, les marchés escomptant 60 points de base (pdb) de baisse contre 44 pdb un mois plus tôt. Le statu quo de la BCE est conforme aux attentes. Les indicateurs d'activité et de confiance dépeignent une croissance médiocre en perte de momentum. Mais l'inflation apparaît plus visqueuse qu'espéré à 2.9% l'an sur le sous-jacent avec une hausse des prix des services toujours voisine de 4%. En Chine, la conjoncture plombée par la crise immobilière déçoit. Les baisses de taux ne rassurent pas et les actions chinoises corrigent en juillet. Au Japon, les actions reculent alors que la banque centrale réagit au réchauffement conjoncturel et aux signes de reflation (accélération des salaires, fermeté de l'inflation). Le resserrement (hausse du taux directeur de 0.1% à 0.25%, plan de réduction des achats d'obligations) surprend et précipite un rebond du yen. Aux Etats-Unis et en Eurozone, les marchés d'actions plafonnent. La saison des résultats apparaît moyenne mais les déceptions sont durement sanctionnées. Les financières et les défensives surperforment et le secteur Tech recule. Les petites valeurs américaines s'affichent en tête (Russell 2000 +10.1%) et comblent une partie du retard accumulé depuis le début de l'année. Le retour de la volatilité actions s'accompagne d'une détente des taux obligataires. Le taux 2 ans perd 50 pdb aux Etats-Unis et 30 pdb sur le 2 ans allemand. Le 10 ans reflue à 4% aux Etats-Unis, 2.3% en Allemagne et 3% en France. Les spreads de crédit entreprises s'écartent notamment sur le segment high-yield européen, le HE40 s'écarte de +10bps à 228bps et sur le segment de bonne qualité reste relativement stable à 78bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0,91% sur le mois et en hausse de +2,89% depuis le début de l'année. Le fonds a vendu ou réduit ses positions sur Eircom, Picard, QPark et Eramet et a acheté ou renforcé ses lignes sur Crown, IGT, Air France et Saipem. Le portefeuille est constitué de 100 obligations. Les principaux pays sont la France, Italie et Allemagne."

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Août 2024

"Le mois d'août débute par un brusque épisode d'aversion au risque. Le rebond du yen, consécutif au resserrement inattendu de la Banque du Japon fin juillet, prend de l'ampleur avec le débouclage des positions de « carry trade », positions vendeuses yen et acheteuses dollar conçues pour profiter du différentiel de taux. Puis Amazon publie des résultats en-deçà des attentes qui font écho aux déceptions sur Alphabet et Tesla, deux autres « Magnifiques ». Enfin, les chiffres de juillet montrent un ralentissement de l'emploi américain et surtout une remontée du chômage plus forte que prévu qui déclenche la « règle de Sahm ». Cette règle stipule que l'économie rentre en récession lorsque la moyenne des trois derniers mois du taux de chômage est supérieure de 0,5 (ou plus) au plus bas niveau de l'année écoulée. L'inquiétude sur la croissance secoue les marchés. Entre le 31 juillet et le 5 août, la trajectoire implicite du taux de la Fed sur 2024 passe de moins de 3 baisses de taux à 4 et demi ; le yen gagne 4.4% contre dollar et les actions japonaises chutent de ? 20% ; les « 7 Magnifiques » perdent 9% ; le S&P 500 et les grands indices actions reculent de plus de 6% ; le débouclage des positions spéculatives vendeuses sur la volatilité (VIX) provoque son envolée à 65.7 en séance le 5 août, un plus-haut en dehors des crises du Covid et de 2008 ; la poussée de l'aversion au risque profite aux valeurs refuge et les taux souverains se replient notamment aux Etats-Unis. La saison des résultats, solide (surtout aux Etats-Unis) et les signes de résilience de l'économie américaine (faible niveau des inscriptions hebdomadaires au chômage et dynamique de consommation), permettent un retour au calme des marchés. Et ce, d'autant que les commentaires de J. Powell à Jackson Hole confortent l'hypothèse d'une baisse des taux de la Fed dès septembre. En Eurozone, la conjoncture reste morose et la désinflation s'affirme avec une hausse des prix limitée en août à 2.2% l'an au total et 2.8% en « cour ». Fin août, les marchés escomptent une baisse des taux de la BCE en septembre suivie d'une à deux autres d'ici la fin d'année. Le 2 ans termine le mois en baisse de 34 pdb aux Etats-Unis et 19 pdb sur le swap euro. Le 10 ans reflue à 3.9% aux Etats-Unis mais retrouve ses niveaux de fin juillet à 2.3% en Allemagne et 3% en France. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 3bps à 225 bps alors qu'ils se sont écartés sur l'indice ER00 (le segment de bonne qualité) de 9 bps à 84bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0,63% sur le mois et en hausse de +3,53% depuis le début de l'année. Les titres Via Celere ont été remboursés par anticipation par leur émetteur. Le fonds n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Par ailleurs il a investi dans deux nouveaux émetteurs, ZF, CA Immobilien Anlagen. Le portefeuille est constitué de 101 obligations. Les principaux pays sont la France, Italie et Allemagne."

Septembre 2024

"Le mois de septembre redonne vie au scénario de désinflation immaculée. La détente monétaire, qui paraît bien engagée, profite aux marchés financiers. Mi-septembre, la BCE baisse le taux de dépôt de 25 points de base ('pdb') à 3,5% et le taux refi à 3,65%. L'érosion de la demande intérieure privée au 2ème trimestre, l'atonie de la consommation et le recul de la confiance suggèrent une activité en perte de vitesse dans l'Eurozone. La décélération des salaires se fait attendre mais les entreprises témoignent de la difficulté à répercuter les hausses de coûts sur les prix de vente, validant le scénario de désinflation. En fin de mois, les marchés escomptent une détente prononcée de la BCE avec un taux de dépôt inférieur à 2% dans un an. La Fed, confiante quant à la trajectoire de désinflation, se concentre sur son mandat de plein emploi et pour enrayer le chômage et maintenir la croissance à 2%, elle entame la baisse du taux directeur par -50 pdb à 5% (borne haute) et signale un taux à 4,5% fin 2024 et 3,5% fin 2025. Conjugué aux révisions statistiques quinquennales du PIB qui révèlent une économie américaine plus forte au 2ème trimestre (revenus des ménages et profits des entreprises revus en nette hausse), le pivot de la Fed conforte l'hypothèse d'un atterrissage en douceur. Fin septembre, la trajectoire implicite du taux de la Fed table sur une baisse accélérée de plus de 175 pdb à 3% - 3,25% fin 2025. Au Japon, la banque centrale opte sans surprise pour un statu quo après le relèvement inattendu du taux directeur à 0,25% le 31 juillet. La normalisation monétaire devrait se poursuivre d'autant que M. Shigeru Ishiba, élu à la présidence du LDP et donc nouveau Premier ministre de l'Archipel, est perçu comme partisan du néolibéralisme et d'une politique d'austérité. Toutefois, la Banque du Japon privilégie la prudence pour éviter de compromettre la reflation en cours. Enfin, la relance surprise annoncée par la Chine fin septembre rassurent quant aux perspectives de croissance mondiale. Côté monétaire, une baisse généralisée des taux d'intérêt côtoie 800 Mrds de yuans destinés à promouvoir les achats et rachats d'actions. Côté budgétaire, les mesures de soutien pourraient dépasser 2% du PIB. Les actions chinoises s'envolent (MSCI Chine +23%) et entraînent les valeurs de luxe européennes. Les actions euro (EuroStoxx 300) regagnent 1% en septembre. Le S&P 500, tiré par le rebond de 6.4% des « 7 magnifiques », clôturé le mois sur un record historique. Les actions japonaises corrigent (Topix 100 -3,3%), affectées par l'appréciation du yen (\$/¥ ?143). Le dollar perd aussi du terrain contre euro (?/\$? 1,115).

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Le taux 10 ans se détend à 3,78% aux Etats-Unis et à 2,35% sur le swap euro. Le recul est plus marqué sur les maturités courtes et la pente 10 ans - 2 ans repasse positive pour la première fois depuis 2022 de part et d'autre de l'Atlantique. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 13 bps et clôture à 238bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0,58% sur le mois et en hausse de 4,13% depuis le début de l'année. Le fonds a investi dans deux nouveaux émetteurs, Uber et EC Finance. Les titres Sydbank et BTWO ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le fonds n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Le portefeuille est constitué de 101 obligations. Les principaux pays sont la France, Italie et Allemagne."

Octobre 2024

"Le cours de l'or établit de nouveaux records historiques en octobre et la volatilité remonte fortement tant sur les marchés d'actions (VIX +38.4%) que sur les marchés obligataires (VXLT +43%) alors que l'incertitude politique se conjugue aux surprises économiques. En Chine, l'euphorie suscitée par la relance annoncée en septembre retombe alors que les détails du plan budgétaire déçoivent. Plutôt qu'un stimulus massif, les mesures semblent destinées à atteindre la cible officielle de croissance de 5%. Les actions chinoises (MSCI Chine en HKD) s'inscrivent en recul de -5.9% en octobre. Au Japon, en revanche, les actions (Topix 100 +2.8%) profitent de la faiblesse du yen (-6% contre dollar). Le statu quo restrictif de la Banque du Japon en fin de mois ne suffit pas à compenser l'impact du résultat inattendu des élections législatives anticipées. La coalition au pouvoir perd la majorité et doit inclure de nouveaux partenaires, ce qui se traduirait par une politique plus expansionniste. Mais la principale incertitude politique concerne les élections américaines. L'écart des sondages et prédictions (dérivées des sites de paris) se réduit en octobre au profit de D. Trump qui se retrouve au coude à coude avec K. Harris à la veille d'un scrutin qui apparait comme l'un des plus serrés. Les marchés de taux s'en font l'écho. Les anticipations de détente monétaire diminuent fortement, le marché tablant sur un taux de la Fed à plus de 3.5% fin 2025 contre 3% il y a un mois. Les taux 2 ans et 10 ans suivent et gagnent 750 points de base ('pdb'). L'ampleur des mouvements doit beaucoup au momentum d'activité qui surprend positivement aux Etats-Unis. L'emploi est plus dynamique que prévu en septembre et la croissance du 3ème trimestre, soutenue par une consommation solide, atteint 2.8% (trimestriel annualisé). La correction obligataire se répercute partiellement en Eurozone où le taux de dépôt anticipé (en septembre 2025) et les taux allemands à 2 ans et 10 ans remontent de 20 à 30 pdb. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 pdb mais le différentiel macro se creuse aux dépens du Vieux Continent. La croissance du 3ème trimestre, pourtant dopée par les JO de Paris, se limite à 1.5% (trimestriel annualisé). Le chômage reste faible (6.3%) mais l'emploi décélère. A mi-parcours, la saison des résultats des entreprises s'avère également moins favorable en Eurozone qu'aux Etats-Unis. Et les actions Eurozone (EuroStoxx -3.3%) sous-performent de nouveau les titres américains (S&P 500 -1%). Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 13 bps et clôture à 226bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0,50% sur le mois et en hausse de 4,65% depuis le début de l'année. Le fonds a cédé ses titres Cullinan. Par ailleurs, les titres Iccrea, Almamiva, Encore Capital et Credito Emiliano ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Par conséquent le fonds n'est plus exposé à ces émetteurs. Il a par ailleurs investi dans huit nouveaux noms, United airlines, Air Canada, LBBW, Leasy, Luminor, Tatra Bank, Coty et Standard Chartered. Le portefeuille est constitué de 113 obligations. Les principaux pays sont la France, UK et Allemagne."

Novembre 2024

"Les marchés financiers sont dominés en novembre par la vague rouge aux élections américaines. Donald Trump et les Républicains remportent la présidence, les deux chambres du Congrès et le vote populaire. La perspective d'une politique pro-croissance et pro-business profite aux actifs américains d'autant que l'activité continue de donner des signes de résilience aux Etats-Unis. L'enquête ISM des services pour octobre ressort très au-dessus des attentes. Les indices de confiance des PME et des constructeurs commencent à se redresser. Le moral des ménages s'améliore alors que la difficulté à trouver un emploi est jugée moindre. La consommation apparait solide, en phase avec l'évolution des revenus salariaux et le taux d'épargne s'affermi à 4,4%. Les marges des entreprises progressent encore au 3ème trimestre, portées par des gains de productivité qui dépassent 2%. Les publications de résultats des entreprises du S&P 500 confirment l'évolution favorable des chiffres d'affaires et des profits. Sans surprise, la désinflation marque une pause et la hausse des prix PCE (mesure préférée de la Fed) atteint 2,3% l'an au total et 2,8% l'an en « cour ». La Fed abaisse comme prévu le taux des fonds fédéraux à 4,75% et les anticipations de détente monétaire diminuent encore, le marché tablant sur un taux terminal à 3,75% (contre 3,5% il y a un mois). Le taux 10 ans reperd 13 points de base ('pdb') à moins de 4,2%. Les actions américaines progressent (S&P 500 +3,8%), en particulier les

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

petites capitalisations (Russell 2000 +9%) et établissent de nouveaux records historiques. Le risque de protectionnisme américain affecte les titres chinois (MSCI Chine -5%), japonais (Topix 100 -1%) et euro (EuroStoxx -1%, CAC 40 -2,6%). L'éventuelle hausse des tarifs douaniers assombrit les perspectives de croissance de l'Eurozone déjà entamées par la volonté d'assainissement budgétaire alors que la conjoncture apparaît mitigée. En particulier, l'enquête PMI de novembre affiche un recul inattendu dans les services. En France, le climat des affaires et l'attractivité (baromètre EY) pâtiennent de l'incertitude politique. La trajectoire implicite du taux de dépôt de la BCE s'ajuste à la baisse et table en fin de mois sur un taux terminal autour de 1,5%. Les taux euro swap 2 ans et 10 ans perdent environ 30 pdb, creusant l'écart avec leurs équivalents américains. L'euro s'affaiblit encore à 1,0577 contre dollar. Le Brent clôture novembre presque inchangé à 72 \$/baril et l'or reperd du terrain à 2660 \$/once. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 16 bps et clôture à 242bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0,31% sur le mois et en hausse de 4,98% depuis le début de l'année. Les titres Uber, Standard Chartered, Piraeus Banks, Ceska Sporitelna et Alpha Bank ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le fonds n'est par conséquent le fonds plus exposé à ces émetteurs. Il a par ailleurs investi dans plusieurs nouveaux noms, Ontex, Mediobanca, Sappi, Nissan et Gold Story. Le portefeuille est constitué de 119 obligations. Les principaux pays sont la France, Etats Unis et Allemagne."

Décembre 2024

"Le mois de décembre est marqué par la remontée des taux d'intérêt américains qui gagnent 40 points de base ('pdb') à 4,57% pour l'échéance 10 ans. Plusieurs éléments se conjuguent et alimentent ce brusque mouvement, en particulier le changement de ton de la Fed. La banque centrale baisse comme attendu son taux de 25 pdb à 4,5% mais révisé en hausse ses prévisions de croissance et d'inflation et suggère seulement 50 pdb de baisse des taux en 2025 et idem en 2026. Également, l'économie américaine continue de donner des signes de résilience au niveau de l'emploi, de la consommation et de l'investissement et l'élection de D. Trump à la présidence provoque un sursaut de confiance des PME, de bon augure pour l'activité. Quant à l'inflation, même si la modération de la composante logement rassure, l'inflation « supercoeur » (services hors énergie et logement) reste ferme en novembre à 4,3% l'an. Les tensions sur l'obligataire souverain aux Etats-Unis entraînent une hausse d'environ 30 pdb des taux 10 ans allemand et français à respectivement 2,37% et 3,2%. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 pdb à 3% sur le dépôt et signale une politique accommodante et flexible. La trajectoire implicite dans les marchés table en fin décembre sur 4 à 5 baisses de taux en 2025. Le momentum d'activité du Vieux Continent continue de décevoir et le consensus revoit en baisse la croissance 2025 à +1%, en raison de perspectives dégradées sur l'Allemagne (+0,4%) et la France (+0,7%). De fait, si l'inflexion positive (modeste) des prêts au secteur privé se poursuit en novembre, les enquêtes de confiance de la zone sont cohérentes en décembre avec une activité atone. L'incertitude politique et budgétaire conduit Moody's à dégrader la note de crédit de l'Hexagone et le spread 10 ans avec l'Allemagne se tend à 83 pdb en fin d'année. La correction obligataire entrave la progression des actifs risqués en décembre. Aux Etats-Unis, l'avancée (+6,3%) des « 7 Magnifiques » ne suffit pas à éviter le repli du S&P 500 (-2,5%). Les petites valeurs sous-performent (Russell 2000 -8,4%) mais font presque jeu égal en Eurozone (Euro SMID +0,7%) avec les grandes capitalisations (EuroStoxx +1,3%). Les actions japonaises (Topix 100) s'affichent en hausse de +4,4%, sur fond de dépréciation du yen (-4,8% contre dollar). La Banque du Japon opte pour la prudence avec le maintien du taux directeur à 0,25% alors que la conjoncture de l'Archipel apparaît mitigée. L'euro s'effrite davantage contre dollar à 1,035. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 9 bps et clôture à 223bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0,38% sur le mois et en hausse de 5,38% depuis le début de l'année. Les titres Gruenenthal ont été apportés à l'offre de rachat faite par l'émetteur tandis que Iliad a remboursé par anticipation ses titres de maturité 2026. Le fonds a pris ses profits sur les titres Telecom Italia. Il a investi dans un nouveau nom, Voestalpine. Le portefeuille est constitué de 123 obligations. Les principaux pays sont la France, Etats Unis et Allemagne."

Janvier 2025

"L'année 2025 démarre sur les chapeaux de roues pour les actifs risqués. Le début de la présidence Trump et ses nombreux décrets sont focalisés sur l'immigration illégale, la lutte anti-drogue, les questions sociétales, l'IA, l'urgence énergétique, la déréglementation et l'efficacité de l'Etat. La guerre commerciale semble repoussée et la probabilité de la fin de la guerre en Ukraine augmentée, ce qui soulage les primes de risque associées. Les actions Eurozone (EuroStoxx) en profitent et s'envolent de 7% pour clôturer le mois sur un plus haut. Et ce, d'autant que la BCE baisse les taux de 25 pdb à 2,75% sur le dépôt, comme attendu. Elle juge la désinflation bien engagée, note que la transmission du desserrement à l'économie est fragile et

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

suggère une poursuite de la détente monétaire. De fait, les banques signalent que le relâchement des conditions de crédit s'interromprait au 1er trimestre. La stabilisation de l'activité en Eurozone au 4ème trimestre masque de fortes disparités. Le PIB réel de l'Espagne augmente de +0.8% q/q mais l'Allemagne affiche un recul décevant (-0.2%). Le tassement en France (-0.1%) est lié au déstockage alors que la consommation apparaît résiliente. Mais la dégradation du chômage dans l'Hexagone au 4ème trimestre surprend et contraste avec la résorption observée en Espagne. Les divergences intra-zone se creusent également dans les enquêtes de confiance : les PMI reflètent le dynamisme espagnol et la quasi-stagnation allemande et française. En première estimation, l'inflation est ferme en janvier en Allemagne, en France et en Espagne. Après une remontée dans la foulée des taux américains, le 10 ans retombe en fin de mois à 2.46% en Allemagne et 3.21% en France. Aux Etats-Unis, le 10 ans clôture le mois à 4.54% en net repli sur le niveau de 4.8% atteint vers mi-janvier lorsque l'emploi de décembre s'avère plus fort que prévu. La détente s'amorce avec la publication rassurante de l'inflation « cour » à 3.2% l'an, en deçà des attentes. L'activité américaine est résiliente avec une croissance réelle de la demande intérieure privée de 3% l'an au 4ème trimestre. L'élection de Trump provoque un sursaut de confiance des entreprises. Sans surprise, la Fed opte pour le statu quo : le plein emploi n'est pas menacé, l'inflation reste quelque peu élevée et la politique économique est très incertaine. Le S&P 500 établit un nouveau record historique courant janvier avant de se replier, affecté par l'apparition d'un IA low-cost (Deepseek) en Chine. Les équipementiers stars de l'IA chutent et limitent la hausse de l'indice à 2.7% sur le mois. De part et d'autre de l'Atlantique, les valeurs financières et de santé surperforment. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 13 bps et clôture à 210bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0.56% sur le mois. Les titres Kiloutou, Raiffeisen et Ineos ont été remboursés par anticipation. Par ailleurs le fonds a pris ses profits sur les titres Walgreens. Il n'est par conséquent plus exposés à ces noms. Par ailleurs, le fonds a investi dans de nouveaux émetteurs tels que Adient, American Airlines, Illimity Bank, Crown, Cemex ou Xerox. Le portefeuille est constitué de 129 obligations. Les principaux pays sont la France, Etats Unis et Allemagne."

Février 2025

"Le rattrapage des actions Eurozone par rapport aux titres américains se poursuit en février et l'EuroStoxx gagne +3.4% alors que le S&P 500 accuse un repli de -1.4%. Plusieurs facteurs participent à ces performances contrastées. Tout d'abord le momentum macro se redresse en Eurozone avec un indice de surprise économique (Citi) redevenu positif. Les indicateurs de confiance et d'activité pointent toujours vers une croissance molle du Vieux Continent mais ils s'avèrent supérieurs aux attentes particulièrement pessimistes. Les élections allemandes n'offrent pas la majorité des 2/3 nécessaire pour réformer la limite d'endettement du pays mais laissent ouverte la possibilité d'une relance budgétaire. De plus, le désengagement annoncé des Etats-Unis sur l'Ukraine contraint l'Europe à considérer une forte hausse de ses dépenses militaires. Les doutes sur la croissance européenne commencent à s'estomper. L'inverse se produit aux Etats-Unis où l'enthousiasme sur l'activité est déçu par des chiffres de consommation moindres que prévu. Les ménages anticipent une poussée d'inflation alors que les échéances de relèvement des tarifs douaniers approchent et leur confiance en pâtit. Quant aux entreprises, elles redoutent l'incertitude de politique économique de l'administration Trump. La saison des résultats n'est pas meilleure en Europe qu'aux Etats-Unis mais le taux de surprise positive des entreprises européennes apparaît élevé, surtout pour les chiffres d'affaires. Les publications des entreprises américaines sont globalement favorables mais les « 7 magnifiques » affichent des résultats disparates et inférieurs aux espoirs des investisseurs, entraînant une contreperformance des valeurs technologiques qui pèse sur les indices américains. En Eurozone, l'avancée des valeurs financières et de défense tire la cote. Avec le retour des craintes sur la croissance américaine, la trajectoire implicite du taux de la Fed s'ajuste à la baisse et table en fin de mois sur près de 3 nouvelles baisses sur 2025 contre moins de 2 en fin janvier. En revanche, la trajectoire implicite de la BCE est quasi-inchangée avec ? 85 points de base ('pdb') de baisse anticipée d'ici la fin de l'année. Parallèlement, le taux 10 ans perd 33 pdb aux Etats-Unis et clôture février à 4.21% alors qu'il s'effrite à 2.41% en Allemagne et 3.15% en France. L'euro est ferme à 1.0375 contre dollar. Le yen gagne 3% contre dollar (\$/¥ 150.63) alors que le taux 10 ans japonais se tend à 1.38%, tiré par le dynamisme de l'activité et les signes de reflation. Le Brent clôture février à moins de 73 \$/baril et le gaz naturel en Europe retombe à 44.3 €/MWh avec la probabilité accrue d'une fin de la guerre en Ukraine. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 6 bps et clôture à 204bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0.54% sur le mois. Le fonds a investi dans de nouveaux noms tels que Kronos, CT Invest et Peugeot. Les titres PKO, Loxam, DoValue, Erste Bank et Tatra Bank ont été remboursés par anticipation. Par ailleurs le fonds a cédé ses expositions à Investec. Il n'est par conséquent plus exposé à ces émetteurs. Le portefeuille est constitué de 134 obligations. Les principaux pays sont la France, Etats-Unis et Allemagne."

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Mars 2025

"En mars, la remise en cause du libre-échange suscite une poussée d'aversion au risque. Après avoir instauré des droits de douane à 20% sur la Chine, à 25% sur le Mexique et le Canada (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA), à 25% sur l'acier, l'aluminium et l'automobile, l'administration Trump prévient que le 2 avril, des tarifs réciproques destinés à résorber le déficit extérieur américain, seront annoncés. L'incertitude sur la politique commerciale atteint un niveau inédit. Les enquêtes témoignent de la chute de moral des entreprises et des ménages et de la montée des attentes d'inflation. La perte de confiance, principal ingrédient de la croissance, ravive les craintes de récession aux Etats-Unis. La Fed revoit ses prévisions de croissance en baisse et d'inflation en hausse, et souligne l'absence de visibilité sur la politique économique. Le taux directeur est maintenu à 4.5% mais le rythme de réduction du bilan sera ralenti dès avril. Le statu quo sans surprise de la Fed ne suffit pas à rassurer les investisseurs. Le taux 10 ans clôture le mois sur à 4.21%, son niveau de fin février. Le taux 10 ans allemand se tend de plus de 30 points de base ('pdb') sur le mois à 2.74% et 3.45% en France. Le souffle de reflation du Vieux Continent est lié aux réactions européennes après la menace américaine de désengagement sur l'Ukraine. La Commission Européenne annonce un projet de 800 Mds ? pour « RéArmer l'Europe » mais surtout les autorités allemandes parviennent à faire voter un plan massif de dépenses de défense et d'infrastructure qui gonfle le déficit autorisé à environ 4% du PIB. Le plan doperait la croissance et l'inflation Outre-Rhin avec des retombées favorables pour l'Union Monétaire. Les enquêtes de confiance de mars signalent un mieux dans l'industrie. L'impulsion de crédit continue de se redresser en février, signe de la transmission de l'assouplissement monétaire à l'économie. La BCE baisse les taux de 25 pdb à 2.5% sur le dépôt et prône une flexibilité accrue dans un contexte politique et géopolitique mouvant. La désinflation salariale qui s'accroît en février et les attentes d'inflation bien ancrées sont de bon augure pour la poursuite de la détente monétaire. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 43 bps et clôture à 247bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en baisse de 0.13% sur le mois. Les titres OTP, Sappi Papier et Adient ont été remboursés par anticipation par leur émetteur tandis que les titres Celanese ont été apportés à l'offre de rachat anticipé des émetteurs. Par ailleurs, le fonds a pris ses bénéfices sur Kojamo et Lloyds, Leasys, LBBW. Par conséquent le fonds n'est plus exposé à ces noms. Le fonds a investi dans de nouveaux noms tels que James Hardie, Citigroup et Albion. Le portefeuille est constitué de 125 obligations. Les principaux pays sont la France, Etats-Unis et Allemagne."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT SELECTION RENDEMENT 2026 et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - I en devise EUR : 5,70%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - I (C) en devise EUR : 5,70%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - I2 (C) en devise EUR : 6,00%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - N (C) en devise EUR : 6,07%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - P en devise EUR : 5,41%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - P (C) en devise EUR : 5,41%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - R (C) en devise EUR : 6,18%
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - Z (C) en devise EUR : 6,02%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	15 384 588,44	23 737 389,16
WALG BOOT ALL 2.125% 20-11-26	4 157 594,00	6 463 402,00
DOVALUE 3.375% 13-02-25	864 800,00	7 462 437,50
ILIA HO 5.125 12-24	897 900,00	7 190 968,75
INEOS QUATTRO FINANCE 1 3.75% 15-01-25	488 295,00	7 200 000,00
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	2 393 647,50	5 193 281,00
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	6 675 134,00	852 990,00
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 12-08-24	1 982 600,00	5 369 589,00
RAIFFEISENBANK A S E 7.125% 19-01-26	1 220 857,00	5 812 491,00
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 4.875% 31-10-24	501 000,00	5 870 690,17

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 18 601 990,97**

- o Change à terme : 18 601 990,97
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
	1 010 000,00
Total	1 010 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 5,85%.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par BFT Investment Managers à l'ensemble de son personnel (50 bénéficiaires¹) s'est élevé à 6 512 526 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 673 645 euros, soit 72% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 838 881 euros, soit 28% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 bénéficiaires), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères *quantitatifs* :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de BFT Investment Managers s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BFT Investment Managers

91-93, boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux porteurs de parts du FCP BFT SELECTION RENDEMENT 2026,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BFT SELECTION RENDEMENT 2026 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 17 septembre 2025

Paris La Défense, le 17 septembre 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Comptes annuels

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Bilan Actif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	300 593 197,95
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	300 593 197,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 029 290,65
OPCVM	1 029 290,65
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	927 510,35
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	302 549 998,95
Créances et comptes d'ajustement actifs	17 224,39
Comptes financiers	1 142 257,78
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 159 482,17
Total de l'actif I+II	303 709 481,12

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Bilan Passif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Capitaux propres :	
Capital	285 751 686,60
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	16 586 969,22
Capitaux propres I	302 338 655,82
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	302 338 655,82
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 165 490,22
Concours bancaires	205 335,08
Sous-total autres passifs IV	1 370 825,30
Total Passifs : I+II+III+IV	303 709 481,12

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	35 724,35
Produits sur obligations	17 983 659,89
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	67 162,54
Sous-total produits sur opérations financières	18 086 546,78
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-5 416,63
Sous-total charges sur opérations financières	-5 416,63
Total revenus financiers nets (A)	18 081 130,15
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 297 228,69
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 297 228,69
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	16 783 901,46
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 509 346,46
Sous-total revenus nets I = (C+D)	15 274 555,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-1 335 910,81
Frais de transactions externes et frais de cession	-158 554,30
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-1 494 465,11
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	125 740,85
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-1 368 724,26

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	3 114 321,32
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-25 672,48
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	3 088 648,84
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-407 510,36
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	2 681 138,48
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	16 586 969,22

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Annexes aux comptes annuels

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026) :

- pour la part I2 : une performance nette annualisée supérieure de 2,55% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum.
- pour la part I : une performance nette annualisée supérieure de 2,40% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum.
- pour la part P : une performance nette annualisée supérieure de 2,10% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum.
- pour la part R : une performance nette annualisée supérieure de 2,40% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum.
- pour la part N : une performance nette annualisée supérieure de 2,70% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum.
- pour la part Z : une performance nette annualisée supérieure de 2,55% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum.

A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Actif net Global en EUR	177 849 597,39	223 143 643,84	356 219 044,47	318 590 560,01	302 338 655,82
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C en EUR					
Actif net		49 743 495,65	90 176 225,23	54 951 067,24	70 245 831,16
Nombre de titres		49 882,304	91 410,143	53 180,204	64 136,627
Valeur liquidative unitaire		997,2172	986,5013	1 033,2992	1 095,2529
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		5,57	-19,08	-15,60	-4,95
Capitalisation unitaire sur revenu		26,76	29,84	39,39	57,20
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C en EUR					
Actif net	121 017 405,68	126 735 472,59	165 740 249,54	141 163 680,41	142 500 274,73
Nombre de titres	111 747,746	117 300,098	155 455,709	126 721,414	121 017,664
Valeur liquidative unitaire	1 082,9516	1 080,4379	1 066,1573	1 113,9686	1 177,5163
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-43,48	5,20	-20,64	-16,83	-5,33
Capitalisation unitaire sur revenu	30,46	28,19	29,66	39,81	58,42
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C/D en EUR					
Actif net	24 961 729,10	21 012 903,49	19 804 048,49	17 574 934,40	17 464 152,52
Nombre de titres	25 711,186	21 940,117	21 520,638	18 760,878	17 958,162
Valeur liquidative unitaire	970,8509	957,7388	920,2351	936,7863	972,4910
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées		4,64			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-39,75		-13,33	-9,54	-4,41
Distribution unitaire sur revenu	11,00	24,00	24,00	16,86	34,37
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Report à nouveau unitaire sur revenu		1,05			
Capitalisation unitaire sur revenu	16,64		2,82	16,86	13,99

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N-C en EUR					
Actif net				25 548 998,81	16 019 047,27
Nombre de titres				247,000	146,000
Valeur liquidative unitaire				103 437,2421	109 719,5018
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				-1 470,59	-496,11
Capitalisation unitaire sur revenu				2 955,99	5 807,19
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C en EUR					
Actif net	23 481 226,12	13 608 879,03	32 567 830,19	27 127 771,58	22 519 465,38
Nombre de titres	224 619,500	130 876,460	318 353,360	254 551,360	200 456,180
Valeur liquidative unitaire	104,5377	103,9826	102,3008	106,5709	112,3410
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,21	0,50	-1,98	-1,61	-0,50
Capitalisation unitaire sur revenu	2,65	2,40	2,54	3,50	5,28
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C/D en EUR					
Actif net	8 268 615,82	3 470 391,00	2 873 948,39	1 500 167,99	649 158,51
Nombre de titres	86 055,310	36 688,880	31 583,880	16 176,630	6 751,360
Valeur liquidative unitaire	96,0848	94,5897	90,9941	92,7367	96,1522
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées		0,45			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,93		-1,31	-0,94	-0,43
Distribution unitaire sur revenu	1,00	2,00	2,00	1,53	3,14
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Report à nouveau unitaire sur revenu		0,19			
Capitalisation unitaire sur revenu	1,45		0,46	1,53	1,38

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C en EUR					
Actif net	120 620,67	94 895,39	25 173,71	26 296,24	112,13
Nombre de titres	1 174,000	926,000	249,000	249,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	102,7433	102,4788	101,0992	105,6073	112,1300
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,13	0,49	-1,95	-1,59	-0,44
Capitalisation unitaire sur revenu	2,86	2,64	2,78	3,75	5,08
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z en EUR					
Actif net		8 477 606,69	45 031 568,92	50 697 643,34	32 940 614,12
Nombre de titres		8 490,606	45 567,804	48 953,633	30 000,000
Valeur liquidative unitaire		998,4689	988,2321	1 035,6257	1 098,0204
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-19,10	-15,64	-4,96
Capitalisation unitaire sur revenu		3,41	30,37	39,97	57,63

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I-C : 0,50% TTC maximum
			Part I-C/D : 0,50% TTC maximum
			Part I2-C : 0,375% TTC maximum
			Part N-C : 0,20% TTC maximum
			Part P-C : 0,78% TTC maximum
			Part P-C/D : 0,78% TTC maximum
			Part R-C : 0,48% TTC maximum
			Part R-C/D : 0,48% TTC maximum
			Part Z-C : 0,35% TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part I-C : 0,10% TTC
			Part I-C/D : 0,10% TTC
			Part I2-C : 0,075% TTC
			Part N-C : 0,10% TTC
			Part P-C : 0,12% TTC
			Part P-C/D : 0,12% TTC
			Part R-C : 0,12% TTC
			Part R-C/D : 0,12% TTC
			Part Z-C : 0,10% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

P5	Commission de surperformance	Néant	Part I-C : Néant
			Part I-C/D : Néant
			Part I2-C : Néant
			Part N-C : Néant
			Part P-C : Néant
			Part P-C/D : Néant
			Part R-C : Néant
			Part R-C/D : Néant
			Part Z-C : Néant

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC et les contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPC peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille. Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	318 590 560,01
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	25 189 450,06
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-59 488 350,28
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	16 783 901,46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 494 465,11
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3 088 648,84
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-331 089,16
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	302 338 655,82

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C		
Parts souscrites durant l'exercice	17 694,533	18 612 452,17
Parts rachetées durant l'exercice	-6 738,110	-7 360 434,70
Solde net des souscriptions/rachats	10 956,423	11 252 017,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	64 136,627	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 978,015	4 587 135,79
Parts rachetées durant l'exercice	-9 681,765	-11 282 909,06
Solde net des souscriptions/rachats	-5 703,750	-6 695 773,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	121 017,664	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	7,390	7 188,18
Parts rachetées durant l'exercice	-810,106	-773 734,18
Solde net des souscriptions/rachats	-802,716	-766 546,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 958,162	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N-C		
Parts souscrites durant l'exercice	10,000	1 033 264,27
Parts rachetées durant l'exercice	-111,000	-11 770 950,75
Solde net des souscriptions/rachats	-101,000	-10 737 686,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	146,000	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	8 683,430	949 409,65
Parts rachetées durant l'exercice	-62 778,610	-6 968 910,67
Solde net des souscriptions/rachats	-54 095,180	-6 019 501,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	200 456,180	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-9 425,270	-880 999,25
Solde net des souscriptions/rachats	-9 425,270	-880 999,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 751,360	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-248,000	-26 152,32
Solde net des souscriptions/rachats	-248,000	-26 152,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-18 953,633	-20 424 259,35
Solde net des souscriptions/rachats	-18 953,633	-20 424 259,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 000,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I- C FR0014002XJ3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	70 245 831,16	64 136,627	1 095,2529
BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C FR0013222379	Capitalisation	Capitalisation	EUR	142 500 274,73	121 017,664	1 177,5163
BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I- C/D FR0013222387	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	17 464 152,52	17 958,162	972,4910
BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N- C FR001400IPD4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 019 047,27	146,000	109 719,5018
BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P- C FR0013222403	Capitalisation	Capitalisation	EUR	22 519 465,38	200 456,180	112,3410
BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P- C/D FR0013222429	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	649 158,51	6 751,360	96,1522
BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R- C FR0013302395	Capitalisation	Capitalisation	EUR	112,13	1,000	112,1300
BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z FR0014003FY7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	32 940 614,12	30 000,000	1 098,0204

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	300 593,20	291 622,56	8 970,64		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 142,26				1 142,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-205,34				-205,34
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		291 622,56	8 970,64		936,92

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	2 521,43	6 738,88	68 656,94	186 861,86	20 885,25	1 662,98	13 265,86
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 142,26						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-205,34						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	3 458,35	6 738,88	68 656,94	186 861,86	20 885,25	1 662,98	13 265,86

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	17 878,24				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	1 142,26				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer	-17 674,48				
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 346,02				

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	80 050,89	212 822,18	7 720,13
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	80 050,89	212 822,18	7 720,13

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	94,38	
STATE STREET BANK MUNICH	833,13	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
STATE STREET BANK MUNICH		1 010,00

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	17 224,39
Total des créances		17 224,39
Dettes		
	Frais de gestion fixe	105 975,83
	Frais de gestion variable	7 417,94
	Collatéraux	1 010 000,00
	Autres dettes	42 096,45
Total des dettes		1 165 490,22
Total des créances et des dettes		-1 148 265,83

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2025
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	156 591,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	724 122,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	87 445,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	30 748,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	204 863,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 714,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

	31/03/2025
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	86 736,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 029 290,65
	FR001400D831	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	1 029 290,65
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			1 029 290,65

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	15 274 555,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	15 274 555,00
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	15 274 555,00

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	7 070 914,96
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 070 914,96
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 070 914,96
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	7 070 914,96
Total	7 070 914,96
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	868 520,58
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	868 520,58
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	868 520,58
Affectation :	
Distribution	617 222,03
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	251 298,55
Total	868 520,58
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	17 958,162
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	34,37
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	3 669 080,88
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 669 080,88
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 669 080,88
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 669 080,88
Total	3 669 080,88
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	847 849,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	847 849,99
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	847 849,99
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	847 849,99
Total	847 849,99
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	1 058 480,55
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 058 480,55
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 058 480,55
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 058 480,55
Total	1 058 480,55
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	30 574,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	30 574,65
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	30 574,65
Affectation :	
Distribution	21 199,27
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	9 375,38
Total	30 574,65
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	6 751,360
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,14
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	5,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5,08
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	5,08
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	5,08
Total	5,08
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	1 729 128,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 729 128,31
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 729 128,31
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 729 128,31
Total	1 729 128,31
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 368 724,26
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-1 368 724,26
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 368 724,26

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-645 221,56
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-645 221,56
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-645 221,56
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-645 221,56
Total	-645 221,56
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-79 345,91
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-79 345,91
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-79 345,91
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-79 345,91
Total	-79 345,91
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-317 723,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-317 723,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-317 723,09
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-317 723,09
Total	-317 723,09
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-72 433,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-72 433,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-72 433,33
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-72 433,33
Total	-72 433,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-102 071,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-102 071,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-102 071,59
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-102 071,59
Total	-102 071,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 951,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2 951,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 951,59
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-2 951,59
Total	-2 951,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-0,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-0,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-0,44
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-0,44
Total	-0,44
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-148 976,75
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-148 976,75
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-148 976,75
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-148 976,75
Total	-148 976,75
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			300 593 197,95	99,42
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			300 593 197,95	99,42
Automobiles			7 899 876,03	2,61
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	2 200 000	2 224 489,66	0,74
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	1 000 000	1 069 154,65	0,35
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-01-26	EUR	2 200 000	2 228 489,72	0,73
NISSAN MOTOR 2.652% 17-03-26	EUR	1 800 000	1 784 056,37	0,59
SOCIETE FONCIERE FINANCIERE ET DE PARTIC 1.875% 30-10-26	EUR	600 000	593 685,63	0,20
Banques commerciales			49 822 603,20	16,47
Banca Comerciala Romana 7.625% 19-05-27	EUR	4 100 000	4 550 570,34	1,51
BANCO DE BADELL 5.375% 08-09-26	EUR	4 100 000	4 269 603,09	1,41
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.1% 02-02-26	EUR	7 600 000	7 358 248,65	2,42
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 0.5% 22-09-26	EUR	4 800 000	4 752 803,94	1,57
HSBC 4.0% PERP	USD	1 600 000	1 458 818,34	0,48
ILLIMITY BANK 6.625% 09-12-25	EUR	3 400 000	3 535 661,08	1,17
ING GROEP NV 5.75% PERP	USD	2 400 000	2 256 405,35	0,75
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	1 000 000	1 110 834,57	0,37
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	1 700 000	1 872 984,47	0,62
NATL BANK OF GREECE 2.75% 08-10-26	EUR	3 300 000	3 332 149,70	1,10
NCG BAN 5.5% 18-05-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 576 589,45	0,52
Nova Kreditna Banka Maribor dd 7.375% 29-06-26	EUR	2 600 000	2 771 673,46	0,92
PIRAEUS BANK 8.25% 28-01-27	EUR	500 000	528 325,38	0,17
RCI BANQUE 4.625% 13-07-26	EUR	500 000	525 742,46	0,17
SG 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	500 000	504 845,48	0,17
SG 4.75% PERP	USD	3 200 000	2 926 432,86	0,97
UBS GROUP AG 3.875% PERP	USD	2 800 000	2 548 293,83	0,84
UNICAJA BAN 1.0% 01-12-26	EUR	2 400 000	2 379 773,99	0,79
UNICREDIT 1.25% 16-06-26 EMTN	EUR	500 000	503 415,99	0,17
UNICREDIT 7.5% PERP	EUR	1 000 000	1 059 430,77	0,35
Biens de consommation durables			9 963 778,00	3,30
ARCELIK 3.0% 27-05-26	EUR	3 900 000	3 958 513,59	1,31
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	500 000	445 589,35	0,15
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	5 600 000	5 559 675,06	1,84
Compagnies aériennes			6 707 183,85	2,22
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	4 900 000	5 405 888,14	1,79
UNITED AIRLINES 4.375% 15-04-26	USD	1 400 000	1 301 295,71	0,43
Composants automobiles			12 928 507,29	4,28
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	6 450 000	6 728 052,84	2,23
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	500 000	528 305,08	0,17

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 078 921,32	0,36
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	1 200 000	1 211 479,31	0,40
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	2 500 000	2 597 175,77	0,86
VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN	EUR	800 000	784 572,97	0,26
Construction et ingénierie			2 368 287,11	0,78
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	2 298 000	2 368 287,11	0,78
Crédit à la consommation			1 941 752,36	0,64
ENCORE CAPITAL GROUP E3R+4.25% 15-01-28	EUR	1 900 000	1 941 752,36	0,64
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			8 134 957,19	2,69
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	EUR	7 700 000	7 602 303,18	2,51
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	500 000	532 654,01	0,18
Epargne et prêts hypothécaires			2 003 455,01	0,66
CROWN EU HLD 2.875% 01-02-26	EUR	2 000 000	2 003 455,01	0,66
Equipements de communication			999 221,94	0,33
PPF ARENA 1 BV 3.125% 27-03-26	EUR	1 000 000	999 221,94	0,33
Equipements et instruments électroniques			205 786,69	0,07
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	200 000	205 786,69	0,07
FPI de détail			495 339,49	0,16
MERCIALYS 1.8% 27-02-26	EUR	500 000	495 339,49	0,16
Gaz			5 153 094,13	1,70
CE ENERGY AS 1.698% 30-07-26	EUR	5 200 000	5 153 094,13	1,70
Gestion et promotion immobilière			12 111 859,41	4,01
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	500 000	508 052,28	0,17
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 12-05-26	EUR	5 300 000	5 404 388,11	1,79
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.125% 21-01-26	EUR	6 300 000	6 199 419,02	2,05
AEDAS HOMES OPCO SLU 4.0% 15-08-26	EUR	3 900 000	3 945 884,70	1,31
Gestion immobilière et développement			12 036 217,33	3,98
AROUNDTOWN 0.0% 16-07-26 EMTN	EUR	7 200 000	6 900 941,94	2,28
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.0% 27-10-25	EUR	2 600 000	2 567 815,48	0,85
FASTIGHETS AB BALDER 1.875% 23-01-26	EUR	100 000	99 459,61	0,03
GRAND CITY PROPERTIES 1.375% 03-08-26	EUR	1 500 000	1 483 735,29	0,49
SIRIUS REAL ESTATE 1.125% 22-06-26	EUR	1 000 000	984 265,01	0,33
Hôtels, restaurants et loisirs			12 251 342,40	4,05
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	USD	1 000 000	931 970,07	0,31
CIRSA FINANCE INTL SARL 4.5% 15-03-27	EUR	4 600 000	4 609 270,52	1,53
MINOR HOTELS EUROPE AMERICAS 4.0% 02-07-26	EUR	2 600 000	2 628 503,57	0,87
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	3 086 000	3 094 190,83	1,02
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	500 000	522 169,43	0,17
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 5.5% 31-08-26	USD	500 000	465 237,98	0,15

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			8 285 789,53	2,74
AIR CANADA 3.875% 15-08-26	USD	1 000 000	910 990,96	0,30
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	2 500 000	2 521 423,66	0,83
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	4 900 000	4 853 374,91	1,61
Machines			3 255 278,68	1,08
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	3 000 000	3 255 278,68	1,08
Marchés de capitaux			29 889 897,56	9,89
AKTSIASELTS LUMINOR BANK 0.539% 23-09-26	EUR	2 500 000	2 476 238,43	0,82
ALBION FINANCING 1 SARL 5.25% 15-10-26	EUR	400 000	410 490,81	0,14
BANCO NTANDER 4.375% PERP	EUR	3 000 000	3 016 475,71	1,00
CITIGROUP 1.25% 06-07-26 EMTN	EUR	500 000	502 682,33	0,17
GOLDSTORY SAS E3R+4.0% 01-02-30	EUR	100 000	101 956,29	0,03
ICELAND BOND E3R+5.5% 15-12-27	EUR	1 800 000	1 817 290,72	0,60
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+2.25% 10-09-25	EUR	1 800 000	1 818 309,19	0,60
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.375% 15-07-26	EUR	3 900 000	3 997 790,75	1,32
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 4.375% 01-11-26	EUR	5 300 000	5 369 488,57	1,78
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	800 000	856 332,71	0,28
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15-07-26	EUR	1 900 000	1 909 706,06	0,63
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	2 700 000	2 356 329,54	0,78
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV E3R+0.55% 14-08-26	EUR	300 000	301 306,58	0,10
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	4 700 000	4 955 499,87	1,64
Matériaux de construction			2 798 305,86	0,93
CEMEX SAB DE CV 3.125% 19-03-26	EUR	2 800 000	2 798 305,86	0,93
Produits chimiques			14 316 217,28	4,74
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	300 000	318 937,53	0,11
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	EUR	500 000	543 279,96	0,18
NOBIAN FINANCE BV 3.625% 15-07-26	EUR	4 800 000	4 822 097,62	1,60
SASOL FINANCING USA LLC 4.375% 18-09-26	USD	3 500 000	3 140 982,74	1,04
SYNTHOMER 3.875% 01-07-25	EUR	4 400 000	4 412 514,60	1,46
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	500 000	520 064,03	0,17
SYNTHOS 2.5% 07-06-28	EUR	600 000	558 340,80	0,18
Produits de soins personnels			2 518 356,94	0,83
ONTEX GROUP NV 3.5% 15-07-26	EUR	2 500 000	2 518 356,94	0,83
Produits pharmaceutiques			1 017 582,64	0,34
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	1 000 000	1 017 582,64	0,34
Produits pour l'industrie du bâtiment			4 788 200,62	1,58
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08-05-26	EUR	4 700 000	4 788 200,62	1,58
Services aux collectivités			9 587 784,54	3,17
COLO GOV 3.875% 22-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 006 205,48	0,33
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.625% 08-04-26	EUR	1 000 000	1 003 373,84	0,33

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOROCCO GOVERNMENT INTL BOND 1.375% 30-03-26	EUR	800 000	786 618,14	0,26
RCS RDS 3.25% 05-02-28	EUR	4 900 000	4 785 168,18	1,59
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.0% 08-12-26	EUR	1 500 000	1 480 570,17	0,49
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.0% 27-09-26	EUR	500 000	525 848,73	0,17
Services aux entreprises			5 913 865,32	1,96
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	6 000 000	5 913 865,32	1,96
Services clientèle divers			2 825 301,12	0,93
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	2 800 000	2 825 301,12	0,93
Services de télécommunication diversifiés			6 760 908,69	2,24
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	EUR	2 400 000	2 419 195,38	0,80
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	500 000	521 791,88	0,17
OPTICS BID 2.875% 28-01-26	EUR	3 830 000	3 819 921,43	1,27
Services financiers diversifiés			43 236 394,40	14,30
AAREAL BK 0.05% 02-09-26 EMTN	EUR	2 300 000	2 207 676,15	0,73
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	4 000 000	4 319 568,95	1,43
AFFLELOU SAS 4.25% 19-05-26	EUR	4 500 000	4 561 263,05	1,51
AMERICAN AIRLINES INCAADVANTAGE LOYALTY 5.5% 20-04-26	USD	500 000	194 501,18	0,06
BANCA TRANSILVANIA 8.875% 27-04-27	EUR	700 000	792 026,60	0,26
BANCO DE CREDITO SOCIAL 8.0% 22-09-26	EUR	1 300 000	1 384 748,64	0,46
CROWN AMERICAS LLCCROWN CAPITAL CORP VI 4.75% 01-02-26	USD	1 000 000	927 044,44	0,31
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	600 000	630 117,32	0,21
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	3 100 000	3 058 512,06	1,01
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 5.125% 05-04-26	EUR	500 000	535 591,78	0,18
ICAHN ENTERPRISES LPICAHN ENTERPRISES F 6.25% 15-05-26	USD	120 000	112 767,39	0,04
INEOS QUATTRO FINANCE 2 6.75% 15-04-30	EUR	1 000 000	1 032 863,74	0,34
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	500 000	541 105,10	0,18
JAMES HARDIE INTL FINANCE 3.625% 01-10-26	EUR	400 000	405 779,77	0,13
MITSUBISHI HC CAPITAL UK E3R+0.7% 30-04-26	EUR	1 400 000	1 408 429,58	0,47
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	5 800 000	5 730 157,31	1,90
NISSAN MOTOR ACCEPTANCE COMPANY LL 1.85% 16-09-26	USD	800 000	703 502,00	0,23
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	EUR	7 100 000	7 126 439,68	2,34
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.7% 21-08-26	EUR	500 000	502 670,07	0,17
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	7 200 000	7 061 629,59	2,34
Sociétés commerciales et de distribution			3 053 302,79	1,01
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	3 100 000	3 053 302,79	1,01
Textiles, habillement et produits de luxe			8 752 282,17	2,89
SAMSONITE FINCO SARL 3.5% 15-05-26	EUR	2 800 000	2 828 752,87	0,94
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	5 900 000	5 923 529,30	1,95
Transport routier et ferroviaire			4 624 583,68	1,53
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	4 400 000	4 624 583,68	1,53

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			1 029 290,65	0,34
OPCVM			1 029 290,65	0,34
Gestion collective			1 029 290,65	0,34
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	EUR	9,5	1 029 290,65	0,34
Total			301 622 488,60	99,76

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V USD EUR 10/04/25	833 132,35		EUR	16 194 199,28	USD	-15 361 066,93
V USD EUR 10/04/25	94 378,00		EUR	2 407 791,69	USD	-2 313 413,69
Total	927 510,35			18 601 990,97		-17 674 480,62

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	301 622 488,60
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	927 510,35
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 159 482,17
Autres passifs (-)	-1 370 825,30
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	302 338 655,82

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C	EUR	64 136,627	1 095,2529
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C	EUR	121 017,664	1 177,5163
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I-C/D	EUR	17 958,162	972,4910
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 N-C	EUR	146,000	109 719,5018
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C	EUR	200 456,180	112,3410
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 P-C/D	EUR	6 751,360	96,1522
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C	EUR	1,000	112,1300
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Z	EUR	30 000,000	1 098,0204

BFT SELECTION RENDEMENT 2026

COMPTES ANNUELS

28/03/2024

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	318 690 016,51	348 222 683,84
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	309 350 556,48	337 804 343,75
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	309 350 556,48	337 804 343,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 339 460,03	10 418 340,09
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 339 460,03	10 418 340,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	15 381 412,99	0,00
Opérations de change à terme de devises	10 698 858,80	0,00
Autres	4 682 554,19	0,00
COMPTES FINANCIERS	1 994 859,06	8 178 790,57
Liquidités	1 994 859,06	8 178 790,57
TOTAL DE L'ACTIF	336 066 288,56	356 401 474,41

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	311 884 998,96	352 814 029,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	94 620,29	114 458,59
Report à nouveau (a)	0,00	28 784,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 791 993,80	-6 900 346,24
Résultat de l'exercice (a,b)	11 402 934,56	10 162 118,45
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	318 590 560,01	356 219 044,47
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	17 475 728,55	182 429,94
Opérations de change à terme de devises	10 765 358,85	0,00
Autres	6 710 369,70	182 429,94
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	336 066 288,56	356 401 474,41

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43 903,49	28 787,65
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 130 427,40	9 932 295,54
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	14 174 330,89	9 961 083,19
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	9 599,95	19 318,63
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	9 599,95	19 318,63
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	14 164 730,94	9 941 764,56
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 298 773,16	1 165 874,78
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	12 865 957,78	8 775 889,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 463 023,22	1 386 228,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	11 402 934,56	10 162 118,45

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013222429 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D : Taux de frais maximum de 0,90%

FR0013222387 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D : Taux de frais maximum de 0,60%

FR0013302395 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C : Taux de frais maximum de 0,60%

FR0013222403 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C : Taux de frais maximum de 0,90%
FR0013222379 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C : Taux de frais maximum de 0,60%
FR0014002XJ3 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C : Taux de frais maximum de 0,45%
FR0014003FY7 - Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z : Taux de frais maximum de 0,45%

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part N-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	356 219 044,47	223 143 643,84
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	88 783 803,91	171 200 471,17
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-141 612 591,66	-37 229 509,77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	945 453,64	345 376,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 782 518,55	-6 066 089,55
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-16,59	0,00
Différences de change	5 522,80	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 745 158,88	-3 356 747,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-266 649,33	-8 011 808,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	8 011 808,21	4 655 061,12
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-579 254,67	-593 990,57
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	12 865 957,78	8 775 889,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	318 590 560,01	356 219 044,47

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	21 361 457,56	6,70
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	287 989 098,92	90,40
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	309 350 556,48	97,10
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	287 989 098,92	90,39	0,00	0,00	21 361 457,56	6,70	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 994 859,06	0,63
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	256 731 265,24	80,58	40 217 665,86	12,62	12 401 625,38	3,89
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 994 859,06	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	10 766 091,10	3,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	4 629 629,63	1,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	142 075,04	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	10 765 358,85	3,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	10 698 858,80
	Ventes à règlement différé	4 629 629,63
	Coupons et dividendes en espèces	49 719,18
	Autres créances	3 205,38
TOTAL DES CRÉANCES		15 381 412,99
DETTES		
	Vente à terme de devise	10 765 358,85
	Achats à règlement différé	6 512 373,94
	Frais de gestion fixe	190 561,23
	Frais de gestion variable	7 417,94
	Autres dettes	16,59
TOTAL DES DETTES		17 475 728,55
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-2 094 315,56

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C		
Parts souscrites durant l'exercice	14 207,284	14 312 211,02
Parts rachetées durant l'exercice	-52 437,223	-52 811 764,96
Solde net des souscriptions/rachats	-38 229,939	-38 499 553,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	53 180,204	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	30 593,632	33 678 475,72
Parts rachetées durant l'exercice	-59 327,927	-65 456 707,78
Solde net des souscriptions/rachats	-28 734,295	-31 778 232,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	126 721,414	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-2 759,760	-2 575 629,83
Solde net des souscriptions/rachats	-2 759,760	-2 575 629,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 760,878	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part N-C		
Parts souscrites durant l'exercice	348,000	35 027 727,15
Parts rachetées durant l'exercice	-101,000	-10 322 528,15
Solde net des souscriptions/rachats	247,000	24 705 199,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	247,000	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	22 042,790	2 292 757,51
Parts rachetées durant l'exercice	-85 844,790	-9 028 819,16
Solde net des souscriptions/rachats	-63 802,000	-6 736 061,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	254 551,360	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-15 407,250	-1 417 141,78
Solde net des souscriptions/rachats	-15 407,250	-1 417 141,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 176,630	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z		
Parts souscrites durant l'exercice	3 385,829	3 472 632,51
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	3 385,829	3 472 632,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	48 953,633	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	249,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part N-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	137 586,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	724 372,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	86 838,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part N-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	29 783,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	232 323,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 511,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	69 235,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	121,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,47
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 339 460,03
	FR001400D831	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	9 339 460,03
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			9 339 460,03

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	28 784,00
Résultat	11 402 934,56	10 162 118,45
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	11 402 934,56	10 190 902,45

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 095 093,26	2 728 192,28
Total	2 095 093,26	2 728 192,28

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 045 544,19	4 611 648,31
Total	5 045 544,19	4 611 648,31

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D		
Affectation		
Distribution	316 308,40	516 495,31
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	316 449,70	60 711,44
Total	632 758,10	577 206,75
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 760,878	21 520,638
Distribution unitaire	16,86	24,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part N-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	730 131,01	0,00
Total	730 131,01	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	891 796,08	810 969,94
Total	891 796,08	810 969,94

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D		
Affectation		
Distribution	24 750,24	63 167,76
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 866,38	14 780,88
Total	49 616,62	77 948,64
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	16 176,630	31 583,880
Distribution unitaire	1,53	2,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 957 061,39	1 384 242,06
Total	1 957 061,39	1 384 242,06

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	933,91	694,47
Total	933,91	694,47

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	94 620,29	114 458,59
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 791 993,80	-6 900 346,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-4 697 373,51	-6 785 887,65

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-830 008,45	-1 744 136,06
Total	-830 008,45	-1 744 136,06

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 133 436,19	-3 210 073,01
Total	-2 133 436,19	-3 210 073,01

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-179 101,95	-286 976,20
Total	-179 101,95	-286 976,20

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part N-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-363 237,88	0,00
Total	-363 237,88	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-410 271,29	-631 821,29
Total	-410 271,29	-631 821,29

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-15 245,92	-41 658,63
Total	-15 245,92	-41 658,63

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-765 674,39	-870 734,84
Total	-765 674,39	-870 734,84

	28/03/2024	31/03/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-397,44	-487,62
Total	-397,44	-487,62

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	155 743 424,61	177 849 597,39	223 143 643,84	356 219 044,47	318 590 560,01
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	49 743 495,65	90 176 225,23	54 951 067,24
Nombre de titres	0,00	0,00	49 882,304	91 410,143	53 180,204
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	997,2172	986,5013	1 033,2992
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	5,57	-19,08	-15,60
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	26,76	29,84	39,39
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C en EUR					
Actif net	114 088 252,64	121 017 405,68	126 735 472,59	165 740 249,54	141 163 680,41
Nombre de titres	125 734,750	111 747,746	117 300,098	155 455,709	126 721,414
Valeur liquidative unitaire	907,3724	1 082,9516	1 080,4379	1 066,1573	1 113,9686
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-25,04	-43,48	5,20	-20,64	-16,83
Capitalisation unitaire sur résultat	33,03	30,46	28,19	29,66	39,81
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D en EUR					
Actif net	21 176 856,50	24 961 729,10	21 012 903,49	19 804 048,49	17 574 934,40
Nombre de titres	25 358,733	25 711,186	21 940,117	21 520,638	18 760,878
Valeur liquidative unitaire	835,0912	970,8509	957,7388	920,2351	936,7863
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	4,64	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-23,44	-39,75	0,00	-13,33	-9,54
Distribution unitaire sur résultat	24,51	11,00	24,00	24,00	16,86
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,05	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	6,24	16,64	0,00	2,82	16,86

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part N-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	25 548 998,81
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	247,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	103 437,2421
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 470,59
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	2 955,99
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C en EUR					
Actif net	13 192 407,03	23 481 226,12	13 608 879,03	32 567 830,19	27 127 771,58
Nombre de titres	150 165,420	224 619,500	130 876,460	318 353,360	254 551,360
Valeur liquidative unitaire	87,8524	104,5377	103,9826	102,3008	106,5709
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,42	-4,21	0,50	-1,98	-1,61
Capitalisation unitaire sur résultat	2,89	2,65	2,40	2,54	3,50
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D en EUR					
Actif net	7 184 817,78	8 268 615,82	3 470 391,00	2 873 948,39	1 500 167,99
Nombre de titres	86 930,850	86 055,310	36 688,880	31 583,880	16 176,630
Valeur liquidative unitaire	82,6498	96,0848	94,5897	90,9941	92,7367
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,45	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,31	-3,93	0,00	-1,31	-0,94
Distribution unitaire sur résultat	2,15	1,00	2,00	2,00	1,53
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,19	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,59	1,45	0,00	0,46	1,53

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z en EUR					
Actif net	0,00	0,00	8 477 606,69	45 031 568,92	50 697 643,34
Nombre de titres	0,00	0,00	8 490,606	45 567,804	48 953,633
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	998,4689	988,2321	1 035,6257
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-19,10	-15,64
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	3,41	30,37	39,97
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C en EUR					
Actif net	101 090,66	120 620,67	94 895,39	25 173,71	26 296,24
Nombre de titres	1 174,000	1 174,000	926,000	249,000	249,000
Valeur liquidative unitaire	86,1078	102,7433	102,4788	101,0992	105,6073
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,37	-4,13	0,49	-1,95	-1,59
Capitalisation unitaire sur résultat	3,11	2,86	2,64	2,78	3,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BK 0.05% 02-09-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 758 437,05	0,56
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	EUR	7 500 000	7 245 203,77	2,27
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	4 900 000	5 093 629,52	1,60
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.1% 02-02-26	EUR	5 600 000	4 844 861,24	1,52
GRUENENTHAL 3.625% 15-11-26	EUR	2 100 000	2 088 738,52	0,65
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 0.5% 22-09-26	EUR	2 100 000	1 910 590,97	0,60
IHO VERWALTUNGS AUTRE V+0.0% 15-05-28	EUR	500 000	559 188,94	0,18
TOTAL ALLEMAGNE			23 500 650,01	7,38
AUTRICHE				
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	500 000	556 830,06	0,17
TOTAL AUTRICHE			556 830,06	0,17
DANEMARK				
SYDBANK AS 4.75% 30-09-25 EMTN	EUR	1 100 000	1 129 129,24	0,35
TOTAL DANEMARK			1 129 129,24	0,35
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 5.5% 18-05-26	EUR	1 700 000	1 804 999,00	0,57
BANCO DE BADELL 5.375% 08-09-26	EUR	4 300 000	4 514 077,82	1,42
BANCO NTANDER 4.375% PERP	EUR	3 200 000	3 034 376,16	0,95
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	600 000	602 103,34	0,19
UNICAJA BAN 1.0% 01-12-26	EUR	3 200 000	3 064 866,51	0,96
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 01-04-26	EUR	3 300 000	3 345 845,55	1,05
TOTAL ESPAGNE			16 366 268,38	5,14
ETATS-UNIS				
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	EUR	1 500 000	1 540 407,98	0,48
CHEMOURS COMPANY 4.0% 15-05-26	EUR	1 600 000	1 560 457,64	0,49
ENCORE CAPITAL GROUP 4.875% 15-10-25	EUR	4 500 000	4 576 121,72	1,44
ENCORE CAPITAL GROUP E3R+4.25% 15-01-28	EUR	3 000 000	3 048 639,32	0,96
SASOL FINANCING USA LLC 4.375% 18-09-26	USD	1 600 000	1 398 841,88	0,44
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 4.375% 01-11-26	EUR	3 200 000	3 232 750,51	1,01
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	500 000	555 658,67	0,17
WALG BOOT ALL 2.125% 20-11-26	EUR	2 300 000	2 204 571,08	0,70
TOTAL ETATS-UNIS			18 117 448,80	5,69
FINLANDE				
KOJAMO OYJ 2.0% 31-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	980 397,00	0,31
TOTAL FINLANDE			980 397,00	0,31
FRANCE				
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	3 100 000	3 470 813,30	1,09
ALAIN AFFLELOU 4.25% 19-05-26	EUR	3 300 000	3 335 248,64	1,05
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	1 500 000	1 411 642,85	0,44
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	4 900 000	4 639 717,47	1,45
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	1 700 000	1 798 064,97	0,57
EUTELT 2.0% 02-10-25	EUR	4 700 000	4 651 708,17	1,46
FAURECIA 7.25% 15-06-26	EUR	4 950 000	5 307 804,29	1,67
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	6 200 000	6 291 664,34	1,98

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	500 000	509 015,46	0,16
KAPLA HOLDING 3.375% 15-12-26	EUR	3 100 000	3 034 408,46	0,95
LOUVRE BIDCO SAS E3R+6.5% 15-02-27	EUR	1 700 000	1 452 163,19	0,45
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	4 600 000	4 683 494,64	1,47
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	5 500 000	5 226 708,17	1,64
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	3 300 000	3 280 658,45	1,03
SG 4.75% PERP	USD	3 400 000	2 902 678,01	0,91
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	500 000	544 416,47	0,17
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	3 000 000	3 145 565,13	0,99
TOTAL FRANCE			55 685 772,01	17,48
GRECE				
ALPHA BANK AE 7.0% 01-11-25	EUR	4 800 000	5 011 302,20	1,57
NATL BANK OF GREECE 2.75% 08-10-26	EUR	3 300 000	3 276 132,77	1,02
PIRAEUS BANK 8.25% 28-01-27	EUR	4 300 000	4 668 599,01	1,47
TOTAL GRECE			12 956 033,98	4,06
HONGRIE				
ERSTE BANK HUNGARY ZRT 1.25% 04-02-26	EUR	1 600 000	1 559 670,96	0,49
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 532 857,92	0,49
TOTAL HONGRIE			3 092 528,88	0,98
IRLANDE				
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	EUR	5 300 000	5 246 296,67	1,65
PERMANENT TSB GROUP 5.25% 30-06-25	EUR	4 800 000	4 994 494,58	1,56
TOTAL IRLANDE			10 240 791,25	3,21
ISLE OF MAN				
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	6 200 000	6 106 421,92	1,92
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	500 000	503 913,00	0,16
TOTAL ISLE OF MAN			6 610 334,92	2,08
ITALIE				
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 4.875% 30-10-26	EUR	5 300 000	5 397 005,19	1,69
CREDITO EMILIANO 1.5% 25-10-25	EUR	6 200 000	6 144 082,57	1,93
DOBANK 3.375% 31-07-26	EUR	6 500 000	5 791 913,71	1,82
ICCREA BANCA 2.25% 20-10-25	EUR	5 000 000	4 999 820,38	1,57
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	500 000	537 955,71	0,16
INTL DESIGN GROUP E3R+4.25% 15-05-26	EUR	2 500 000	2 531 073,73	0,79
LOTTOMATICA 9.75% 30-09-27	EUR	500 000	545 538,56	0,18
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	3 600 000	3 448 212,43	1,09
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.375% 15-07-26	EUR	3 200 000	3 242 507,84	1,01
TIM SPA 2.875% 28-01-26 EMTN	EUR	6 300 000	6 141 708,56	1,92
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	3 700 000	3 733 644,22	1,18
TOTAL ITALIE			42 513 462,90	13,34
LUXEMBOURG				
AEDAS HOMES OPCO SLU 4.0% 15-08-26	EUR	3 100 000	3 105 790,11	0,97
AROUNDTOWN SA	EUR	6 400 000	5 667 808,00	1,78
CIRSA FINANCE INTL SARL 4.5% 15-03-27	EUR	4 600 000	4 528 896,83	1,42
CULLINAN HOLDCO SCSP 4.625% 15-10-26	EUR	6 000 000	5 527 528,27	1,74
GRAND CITY PROPERTIES 1.375% 03-08-26	EUR	2 400 000	2 253 260,73	0,71
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+4.0% 01-07-26	EUR	3 200 000	3 224 622,15	1,01
PLT VII FINANCE SA RL L3REUR+4.625% 05-01-26	EUR	700 000	715 855,21	0,23

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAMSONITE FINCO SARL 3.5% 15-05-26	EUR	800 000	798 381,90	0,25
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	EUR	3 600 000	3 541 655,55	1,11
TOTAL LUXEMBOURG			29 363 798,75	9,22
NORVEGE				
B2HOLDING A E3R+6.9% 22-09-26	EUR	2 400 000	2 545 144,34	0,79
TOTAL NORVEGE			2 545 144,34	0,79
PAYS-BAS				
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.125% 21-01-26	EUR	6 300 000	5 702 542,00	1,79
ING GROEP NV 5.75% PERP	USD	2 400 000	2 160 883,47	0,68
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	3 400 000	3 206 308,38	1,01
NOBIAN FINANCE BV 3.625% 15-07-26	EUR	3 700 000	3 617 077,65	1,14
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	4 400 000	4 698 937,62	1,48
QPARK HOLDING I BV E3R+2.0% 01-03-26	EUR	3 000 000	3 024 811,90	0,95
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV E3R+0.65% 27-03-26	EUR	1 600 000	1 605 032,94	0,50
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	5 500 000	5 185 062,28	1,62
TOTAL PAYS-BAS			29 200 656,24	9,17
POLOGNE				
FIRMA CHEMIZNA DWORY 2.5% 07-06-28	EUR	600 000	527 082,98	0,16
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	600 000	665 854,73	0,21
PKO BANK POLSKI 5.625% 01-02-26	EUR	500 000	508 769,18	0,17
TOTAL POLOGNE			1 701 706,89	0,54
REPUBLIQUE TCHEQUE				
RAIFFEISENBANK AS 7.125% 19-01-26	EUR	4 600 000	4 740 659,52	1,48
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			4 740 659,52	1,48
ROUMANIE				
BANCA COMERCIALA ROMANA 7.625% 19-05-27	EUR	4 100 000	4 592 936,10	1,45
RCS RDS SA 3.25% 05-02-28	EUR	4 900 000	4 602 085,16	1,44
TOTAL ROUMANIE			9 195 021,26	2,89
ROYAUME-UNI				
AVIS BUDGET FINANCE 4.75% 30-01-26	EUR	4 600 000	4 637 502,55	1,46
HSBC 4.0% PERP	USD	2 400 000	2 077 516,87	0,65
ICELAND BOND E3R+5.5% 15-12-27	EUR	2 600 000	2 654 925,84	0,83
INEOS QUATTRO FINANCE 1 3.75% 15-07-26	EUR	6 700 000	6 565 539,62	2,06
INVESTEC BANK 1.25% 11-08-26	EUR	700 000	677 265,28	0,21
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	3 400 000	3 507 599,92	1,10
VICTORIA 3.625% 24-08-26	EUR	5 800 000	4 669 709,68	1,46
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	3 900 000	3 907 179,87	1,23
TOTAL ROYAUME-UNI			28 697 239,63	9,00
SLOVENIE				
NOVA KREDITNA BANKA MARIBOR DD 7.375% 29-06-26	EUR	1 500 000	1 625 419,43	0,51
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 7.125% 27-06-27	EUR	600 000	665 480,06	0,21
TOTAL SLOVENIE			2 290 899,49	0,72
SUEDE				
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08-05-26	EUR	3 300 000	3 302 509,53	1,04
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	2 700 000	3 006 146,45	0,94
TOTAL SUEDE			6 308 655,98	1,98
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 3.25% 02-04-26	EUR	1 300 000	1 330 956,08	0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UBS GROUP AG 3.875% PERP	USD	2 600 000	2 226 170,87	0,70
TOTAL SUISSE			3 557 126,95	1,12
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			309 350 556,48	97,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			309 350 556,48	97,10
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	EUR	89,2417	9 339 460,03	2,93
TOTAL FRANCE			9 339 460,03	2,93
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 339 460,03	2,93
TOTAL Organismes de placement collectif			9 339 460,03	2,93
Créances			15 381 412,99	4,83
Dettes			-17 475 728,55	-5,49
Comptes financiers			1 994 859,06	0,63
Actif net			318 590 560,01	100,00

Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D	EUR	16 176,630	92,7367
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D	EUR	18 760,878	936,7863
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C	EUR	254 551,360	106,5709
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part N-C	EUR	247,000	103 437,2421
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 PART Z	EUR	48 953,633	1 035,6257
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C	EUR	126 721,414	1 113,9686
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 I2 C	EUR	53 180,204	1 033,2992
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2026 R-C	EUR	249,000	105,6073

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part I-C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	316 308,40	EUR	16,86	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	316 308,40	EUR	16,86	EUR

Décomposition du coupon : Part BFT SELECTION RENDEMENT 2026 Part P-C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	24 750,24	EUR	1,53	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	24 750,24	EUR	1,53	EUR

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Annexe(s)

Produit**BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - I (C)**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013222379 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,40% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 640	€8 010
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-7,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 230	€10 020
	Rendement annuel moyen	-7,7%	0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360	€10 830
	Rendement annuel moyen	3,6%	2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 250	€11 620
	Rendement annuel moyen	12,5%	5,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 06/12/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€82	€255
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,71% avant déduction des coûts et de 2,86% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,20 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - I

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013222387 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,40% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 640	€8 010
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-7,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 230	€10 020
	Rendement annuel moyen	-7,7%	0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360	€10 830
	Rendement annuel moyen	3,6%	2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 250	€11 620
	Rendement annuel moyen	12,5%	5,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 06/12/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€82	€255
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,71% avant déduction des coûts et de 2,86% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,20 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - P (C)**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013222403 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,10% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 480	€7 850
	Rendement annuel moyen	-25,2%	-8,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 040	€9 820
	Rendement annuel moyen	-9,6%	-0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 150	€10 620
	Rendement annuel moyen	1,5%	2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 030	€11 390
	Rendement annuel moyen	10,3%	4,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 06/12/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€307	€533
Incidence des coûts annuels**	3,1%	1,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,01% avant déduction des coûts et de 2,15% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,77% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	75,66 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	31,98 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - P

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013222429 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,10% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 480	€7 850
	Rendement annuel moyen	-25,2%	-8,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 040	€9 820
	Rendement annuel moyen	-9,6%	-0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 150	€10 620
	Rendement annuel moyen	1,5%	2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 030	€11 390
	Rendement annuel moyen	10,3%	4,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 06/12/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€307	€533
Incidence des coûts annuels**	3,1%	1,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,01% avant déduction des coûts et de 2,15% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,77% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	75,66 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	31,98 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - R (C)**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013302395 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,40% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 390	€8 370
	Rendement annuel moyen	-16,1%	-6,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 230	€10 020
	Rendement annuel moyen	-7,7%	0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360	€10 850
	Rendement annuel moyen	3,6%	2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 250	€11 800
	Rendement annuel moyen	12,5%	6,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 29/03/2024
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 28/02/2025

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€120	€373
Incidence des coûts annuels**	1,2%	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,16% avant déduction des coûts et de 2,92% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,88% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	87,80 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - R**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013414224 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,40% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 390	€8 370
	Rendement annuel moyen	-16,1%	-6,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 230	€10 020
	Rendement annuel moyen	-7,7%	0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360	€10 850
	Rendement annuel moyen	3,6%	2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 250	€11 800
	Rendement annuel moyen	12,5%	6,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 29/03/2024
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 28/02/2025

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€80	€249
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,75% avant déduction des coûts et de 2,92% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,48% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	48,00 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - I2 (C)**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002XJ3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,55% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 640	€8 010
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-7,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 230	€10 020
	Rendement annuel moyen	-7,7%	0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360	€10 830
	Rendement annuel moyen	3,6%	2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 250	€11 620
	Rendement annuel moyen	12,5%	5,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 06/12/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€55	€170
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,43% avant déduction des coûts et de 2,86% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	22,70 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - Z (C)**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014003FY7 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,55% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 390	€8 370
	Rendement annuel moyen	-16,1%	-6,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 230	€10 020
	Rendement annuel moyen	-7,7%	0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360	€10 850
	Rendement annuel moyen	3,6%	2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 250	€11 800
	Rendement annuel moyen	12,5%	6,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 29/03/2024
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 28/02/2025

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€50	€157
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,45% avant déduction des coûts et de 2,92% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	18,30 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - N (C)**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400IPD4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2026, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2026. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de 2 ans et 10 mois (du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026), une performance nette annualisée supérieure de 2,70% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026), après prise en compte des frais de gestion et de fonctionnement maximum. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2026. Le fonds pourra détenir jusqu'à 20% maximum de son actif net des obligations dont la date d'échéance est postérieure au 15/12/2026 à condition qu'elles aient une première date de rappel antérieure à la date d'échéance du fonds. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées principalement émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'Union Européenne ou dans d'autres pays de l'OCDE, libellées en euro et appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement ». Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés sur les obligations appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement », moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

A titre exceptionnel, et si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire. Durant toute la durée de vie du fonds, la maturité moyenne des obligations détenues en portefeuille doit être inférieure ou égale au 15 décembre 2026. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 8. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

(ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

A compter du 31 décembre 2025 à 12h25, les souscriptions pourront être fermées sur décision de la société de gestion. L'annonce de fermeture anticipée se fera par avis financier via le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2026. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2026.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 2 ans et 10 mois			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 ans et 10 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 260	€7 610
	Rendement annuel moyen	-27,4%	-9,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 770	€9 520
	Rendement annuel moyen	-12,3%	-1,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 840	€10 290
	Rendement annuel moyen	-1,6%	1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 690	€11 040
	Rendement annuel moyen	6,9%	3,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 28/02/2018

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 06/12/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 ans et 10 mois*
Coûts totaux	€545	€639
Incidence des coûts annuels**	5,5%	2,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,35% avant déduction des coûts et de 1,02% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	14,44 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	31,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans et 10 mois, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2026 pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
BFT SELECTION RENDEMENT 2026

Identifiant d'entité juridique :
9695006FZ4V53CV1Z853

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **45,16 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

par le produit sont atteintes.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement.

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,412 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,253 (D)**.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,292 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de 0,281 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable

d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/04/2024 au 31/03/2025**

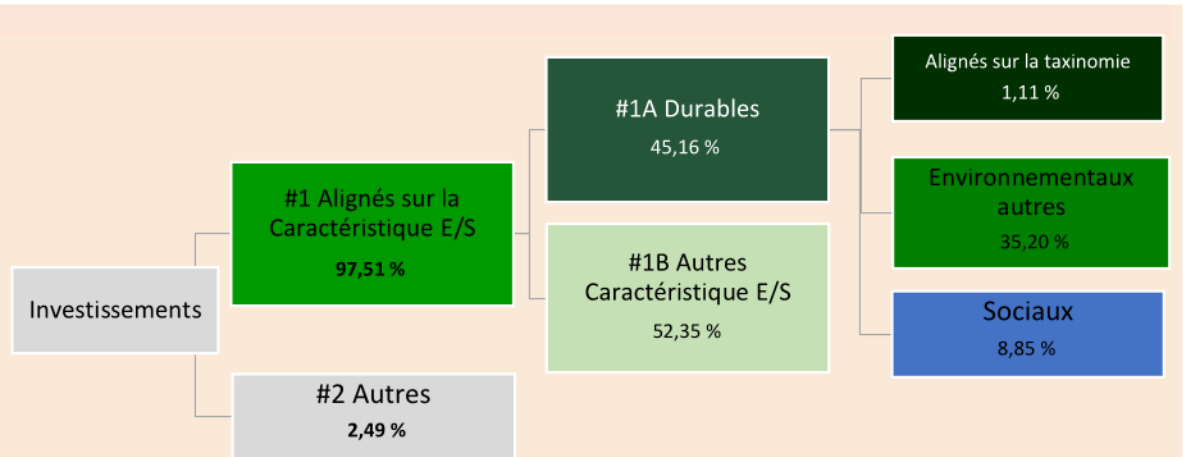
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
CECGR 1.75% 06/26	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Allemagne	2,52 %
PBBGR 0.1% 02/26 EMTN	Corporates	Bancaire	Allemagne	2,44 %
TRAFIG 3.875% 02/26 EMTN	Corporates	Énergie	Luxembourg	2,36 %
WIZZLN 1% 01/26 EMTN	Corporates	Transport	Pays-Bas	2,34 %
ARNDTN % 07/26 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	2,28 %
EOFP 7.25% 06/26	Corporates	Consommation Discrétionnaire	France	2,23 %
HEIBOS 1.125% 01/26 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Suède	2,05 %
VFC 4.125% 03/26 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	États-Unis	1,96 %
ELOFR 2.875% 01/26 EMTN	Corporates	Biens de Consommation de Base	France	1,96 %
MOBLUX 4.25% 07/28 REGS	Corporates	Consommation Discrétionnaire	France	1,90 %
NEPSJ 1.875% 10/26 EMTN	Corporates	Fonds de placement immobilier (FPI)	Pays-Bas	1,84 %
AFFP 7.25% 05/26 EMTN	Corporates	Transport	France	1,79 %
CPIPGR 2.75% 05/26 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	1,79 %
PLYIM 4.375% 11/26 REGS	Corporates	Industrie de base	États-Unis	1,78 %
ENAPHO 1.698% 07/26	Corporates	Gaz naturel	République Tchèque	1,71 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Corporates	Consommation Discrétionnaire	27,04 %
Corporates	Bancaire	21,79 %
Corporates	Autres institutions financières	11,65 %
Corporates	Industrie de base	7,22 %

<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>6,77 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>5,64 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>4,22 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>3,68 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>3,66 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>2,00 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>1,71 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>1,61 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Souverains</i>	<i>1,59 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>0,92 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>0,34 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,31 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>-0,15 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 1,11 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement**

(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?

☒ Oui:

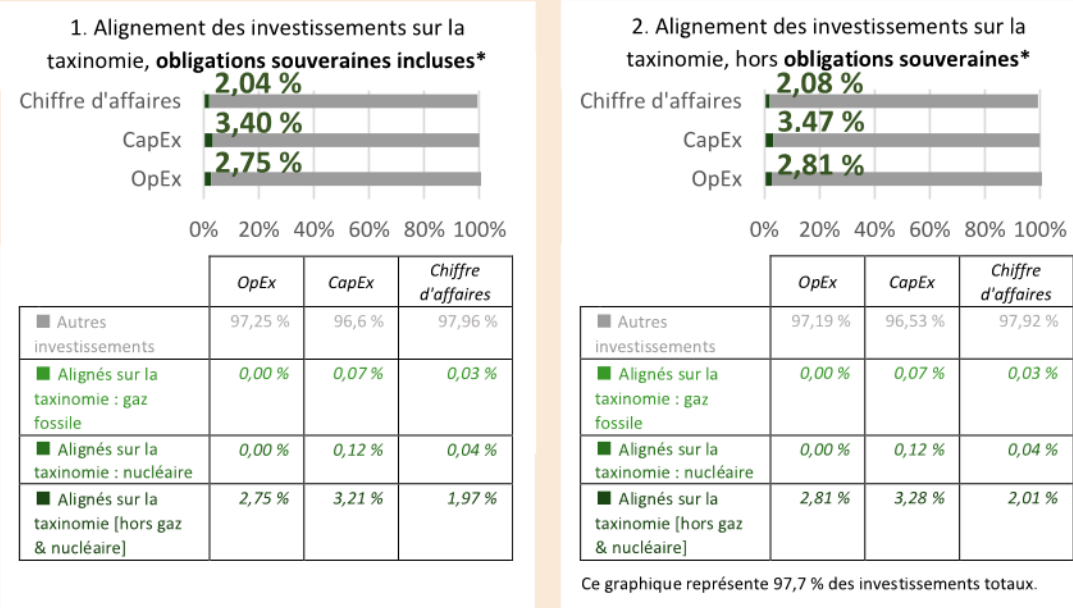
☒ Dans le gaz fossile

☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 31/03/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,05 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,79 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0.89%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **35,20 %** à la fin de la période.
Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **8,85 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège Social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris